



### Avis d'entrée en vigueur

1. Le conseil de l'arrondissement du Vieux-Longueuil a adopté la résolution approuvant le projet particulier suivant :

Objet	Adoption Entrée en vigueur
Projet particulier PPVL-2026-34 visant à permettre la transformation d'une habitation trifamiliale existante en une habitation multifamiliale de structure isolée aux 1335, 1337, 1339 et 1341, rue Logan (lot 2 631 289)	20 avril 2026 1 <sup>er</sup> juin 2026

2. Une copie de ce projet particulier peut être consultée sur <http://www3.longueuil.quebec/projets-particuliers-arrondissements> ou en faisant une demande à [greffe.vl@longueuil.quebec](mailto:greffe.vl@longueuil.quebec). Pour information : 450 463-7013.

Longueuil, le 9 juin 2026.

Carole Leroux  
Assistante-greffière